

TEMPO'

Appel à Manifestation d'Intérêt du territoire Est Ensemble



© Séquano Aménagement

Est Ensemble et la question de l'occupation temporaire des friches

A l'origine du dispositif TempoO' se trouve la rencontre entre 3 services au sein de la collectivité d'Est Ensemble : le pôle Aménagement territorial en charge des projets de réaménagement du territoire, le pôle Environnement et écologie urbaine et le pôle ESS dont la vocation est le soutien à l'émergence de projets et initiatives dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Au cœur de ce rapprochement se trouve alors un projet de réhabilitation de la Plaine de l'Ourcq dont les premières constructions pérennes sont prévues 3 ans plus tard.

TempoO' et le passage à l'acte de la collectivité

Cette dynamique entre les différents services conduit au lancement du 1er Appel à Manifestation d'Intérêt TempoO' en 2015, et reconduit annuellement depuis dans le cadre de la politique de renouvellement urbain pour favoriser le développement de projets en mettant à disposition des sites (locaux ou terrains).

La collectivité lance en 2018 son 4ème Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'occupation temporaire d'un nouveau site et apporte la preuve que les mentalités et le regard porté sur l'utilité sociale de ces actions changent. Pour Julie Orliac, chargée de mission ESS et marketing territorial à Est Ensemble, « *il s'agit de faire autrement pour occuper l'espace. L'ESS est un outil au service du développement territorial. Et ce n'est pas un cadeau que l'on fait aux acteurs en leur donnant accès à ces lieux, mais bien une réelle expérimentation d'une nouvelle approche de l'aménagement urbain temporaire* ».

TempoO' s'inscrit dans une politique locale plus large en faveur de l'ESS et dans la continuité des Trophées de l'ESS qui récompensent des projets et favorisent leur développement par l'accompagnement.

Modalités pratiques

LAMI est ouvert aux structures associatives ou acteurs porteurs d'un projet dans le champ de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine, du bien-être et de la santé, de la culture et du sport, et doivent s'adresser au grand public.

La collectivité contractualise avec les différents porteurs de projets via une convention d'occupation précaire et attribuée



une subvention. L'enveloppe globale (85 000 €) est dédiée aux dépenses d'investissement (travaux) et d'animation.

Le financement est porté par la collectivité avec en complément un financement régional, des financements au titre des ZAC et du PIA 2 (dans le cadre du dispositif Villes Durables avec la Caisse des Dépôts et Consignations). « *La mixité des sources de financement est essentielle pour aider à pérenniser l'action* ».



La durée des programmes varie selon les terrains (de quelques mois à un an ou plus).

Sur les précédentes éditions, entre 5 et 7 projets ont été testés sur les sites. A l'issue de la convention, certains projets dont la dynamique présente un potentiel d'innovation ont présenté une nouvelle candidature pour être transposé sur un autre site et poursuivre leur action avec le soutien de la collectivité.

Lauréats de l'AMI TempO' depuis 2016 :

Structure	Site	Période	Lauréat TempO'
Paysan urbain	Zac de l'Horloge	2016-2017	1ère édition
Bellastock	Friche Miko	2016	1ère édition
D'DAYS	Long du canal	2016	1ère édition
Compagnie Méliadès	Bondy	2016	1ère édition
La Sauge	La ZAC Ecocité à Bobigny : Parcelle « MBK »	2017-2018-2019	2ème édition
Le Fait Tout	La ZAC Boissière-Acacias à Montreuil : Parcelle « de la bande »	2017-2018-2019	2ème édition
Atelier 21	La ZAC Fraternité - PNRQAD de Montreuil/Bagnolet : Parcelle « 236 rue de Paris »	2018-2019	3ème édition
Factory & co Atelier Otto Collectif 39	Place Berie Albrecht, NPNRU La Noue-Malassis, Montreuil	2018-2019	3ème édition
La Compagnie Gyntiana	Centre-ville Béthisy - Noisy-le-Sec	2018-2019	3ème et 4ème édition
Association des Jeunes De Bagnolet (AJDB)	Couverture autoroute A3 Bagnolet	2019	4ème édition
Soukmachine	Site Busso Pré Saint Gervais	2019-2020	4ème édition
Souk Machines	La Halle Papin, Pantin (échéance oct 2018 en cours de relocalisation sur le site Epheris à Pantin - referent Dev eco)	2016-2017-2018-2019	autre dispositif
Récolte urbaine	La ZAC Boissière-Acacias à Montreuil : Parcelle « de la bande »	2017-2018-2019	
Compagnie Méliadès	La ZAC Fraternité - PNRQAD de Montreuil/Bagnolet : Parcelle « 236 rue de Paris »	2017	



Contact

Julie Orliac - Chargée de mission ESS et marketing territorial
julie.orliac@est-ensemble.fr

Charleyne Lafond - Responsable du Pôle Approche environnementale de l'aménagement à la direction de l'environnement et de l'écologie urbaine
charleyne.lafond@est-ensemble.fr